

DGAS Finance Economie Juridique et Commande Publique
Direction de la Commande Publique et Achats Responsables

Bilan SPASER 2024-2026

Exercice 2024





Adopté par le Conseil municipal le 13 décembre 2023, le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER) 2024-2026 traduit l'ambition de la Ville d'Aix-en-Provence de s'engager en faveur du développement durable au travers de ses achats publics.

Avec un volume annuel de 70 millions d'euros d'achats et un panel de plus de 1000 fournisseurs, l'ensemble des services de la Ville s'investissent afin d'intégrer des éléments vertueux dans leurs marchés publics programmés.

La Direction de la commande publique et achats responsables les accompagnent dans cette démarche.



1 stratégie, 3 axes, 7 objectifs :

Axe 1 : l'achat public au service de la protection de l'environnement et de la santé

1-1 préserver nos ressources, notre biodiversité et notre santé

1-2 réduire l'empreinte carbone de nos achats

1-3 promouvoir une économie circulaire

Axe 2 : l'achat public au service de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale

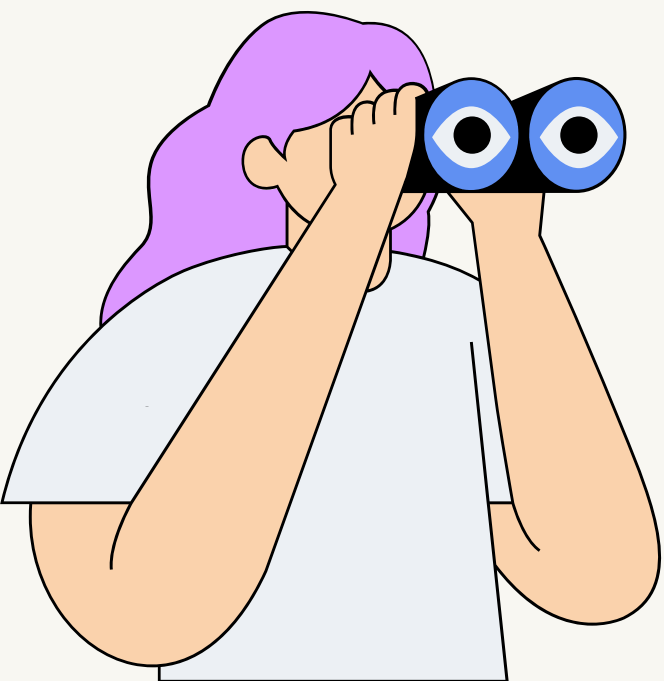
2-1 contribuer à l'insertion professionnelle et soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire

2-2 lutter contre les discriminations

Axe 3 : l'achat public au service du développement économique

3-1 faciliter l'accès des entreprises à la commande publique

3-2 contribuer au développement de l'innovation



L'année 2024 est la première année d'application du SPASER.

Ce document dresse le bilan chiffré de son application sur les marchés publics conclus par la Ville entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.



En 2024, la Ville d'Aix-en-Provence a conclu 240 marchés pour un volume financier total de 100 millions d'euros.

173 d'entre eux contiennent au moins un aspect environnemental, social ou économique (critères, clauses ou spécifications techniques) prévu par l'un des axes du SPASER :

- 53 % de marchés répondent aux objectifs de l'axe environnemental
- 14 % de marchés répondent aux objectifs de l'axe social
- 5 % de marchés répondent aux objectifs de l'axe économique



Axe 1 : l'achat public au service de la protection de l'environnement et de la santé

Préserver nos ressources, notre biodiversité et notre santé

Indicateurs :

% et volume financier des marchés conclus contenant un aspect en faveur de la préservation des ressources, de la biodiversité et de la santé

Résultats 2024 :

11 % des marchés pour un volume financier de 39 millions d'euros *



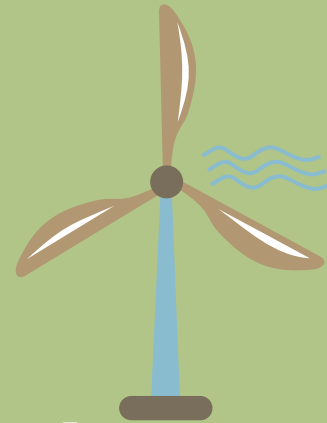
* volume financier contractualisé sur la durée totale des marchés

Axe 1 : l'achat public au service de la protection de l'environnement et de la santé

Réduire l'empreinte carbone de nos achats

Indicateurs :

% et volume financier des marchés contenant un aspect en faveur de la réalisation d'économies d'énergie ou promouvant les énergies renouvelables

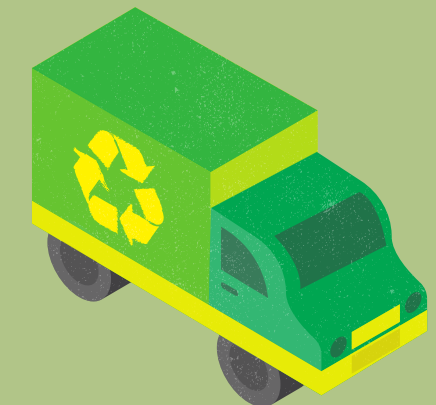


Résultats 2024 :

15 % des marchés pour un volume financier de 32 millions d'euros

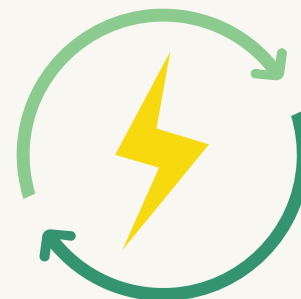
Indicateurs :

% et volume financier des marchés contenant un aspect en faveur de la mobilité durable



Résultats 2024 :

30 % des marchés pour un volume financier de 30 millions d'euros



Axe 1 : l'achat public au service de la protection de l'environnement et de la santé

Promouvoir une économie circulaire

Indicateurs :

% et volume financier des marchés conclus contenant un aspect en faveur de l'économie circulaire

Résultats 2024 :

42 % des marchés pour un volume financier de 76 millions d'euros



Axe 2 : l'achat public au service de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale

Contribuer à l'insertion professionnelle et soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Indicateurs :

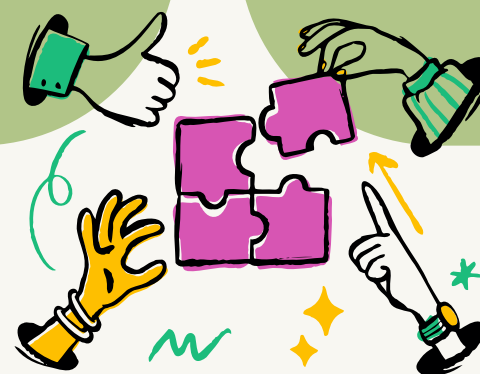
% et volume financier des marchés conclus contenant un aspect en faveur de l'insertion professionnelle

Résultats 2024 :

14 % des marchés pour un volume financier de 56 millions d'euros

Sur l'année 2024 :

- 23 marchés en cours d'exécution prévoient dans leurs conditions la réalisation d'heures d'insertion
- fin 2024, ces marchés cumulent un total de 101 126 heures d'insertion réalisées depuis leur démarrage
- 20 % de sorties dites "positives"
- 600 000 euros d'achats réalisés auprès de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)



Axe 3 : l'achat public au service du développement économique

Faciliter l'accès des entreprises à la commande publique

Indicateurs :

% et volume financier des marchés conclus auprès des TPE/PME

Résultats 2024 :

72 % des marchés pour un volume financier de 70 millions d'euros

Indicateurs :

Nombre de marchés prévoyant une avance non obligatoire

Résultats 2024 :

9 marchés



Axe 3 : l'achat public au service du développement économique

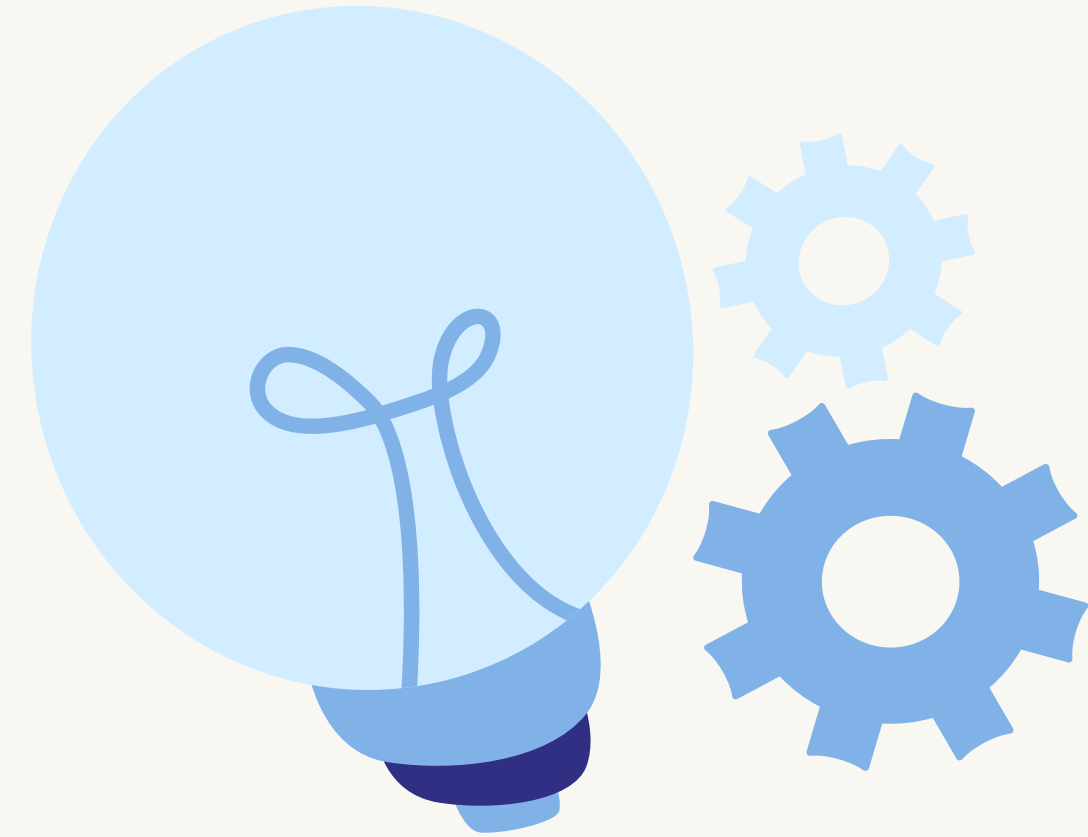
Contribuer au développement de l'innovation

Indicateurs :

% et volume financier des marchés ouvrant aux variantes et/ou proposant un cahier des charges fonctionnel

Résultats 2024 :

2 % des marchés pour un volume financier de 1,5 millions d'euros



La Ville a volontairement intégré les concessions de délégation de service public dans le cadre de son SPASER.

En 2024, deux délégation de service public ont été renouvelées en intégrant des considérations écologiques et sociales.

	Valeur financière estimée	Considérations écologiques	Considérations sociales
Concession portant délégation de service public du réseau de chaleur et de fraîcheur	411 975 212 euros HT	• un taux d'ENR moyen de 87 % sur la durée du contrat • diversification du mix énergétique avec intégration de géothermie	• 7 773 heures réservées pour réaliser de l'insertion par l'activité économique • engagement du délégataire de prévoir dans ses propres contrats de travaux d'entretien des clauses d'insertion (minimum 5 % du volume d'heures de travail pour tout contrat de plus de 90 000 euros)
Contrat de délégation de service public de l'exploitation de l'Arena du Pays d'Aix	37 937 759 euros HT	• réduction des déchets (tri, collecte, sensibilisation) • plan d'actions de performance énergétique • gestion raisonnée des espaces verts • certification ISO 20121 - Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle • choix de produits durables (produits entretien, alimentaire)	• partenariat avec un ESAT pour l'entretien des espaces verts